

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 5 (1896)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hôtel-Revue

5. Jahrgang 5^{me} ANNEE

Organ und Eigentum
des

Organe et Propriété
de la

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliars.

Abonnement:
Schweiz:
Fr. 5.— jährlich.
Fr. 2.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (9 Mark) jährlich.
Deutschland,
Oesterreich und Italien:
Bei der Post abonnirt:
Fr. 6.— (8 Mk. 40 Pf.) jährlich.
Vereinsmitglieder
erhalten das Blatt gratis

Inserate:
20 Cts per 1 spatige Pott-
zeile oder deren Raum
Bei Wiederholungen
entsprechenden Rabatt.
Vereinsmitglieder
bezahlen die Hälfte.

Abonnements:
Pour la Suisse:
Fr. 5.— par an.
Fr. 2.— par 6 mois.
Pour l'Étranger:
Envoi sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 6.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Announces:
20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Basis en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1873.

Rédaction et Expedition: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.
Adresse telegraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Réflexions de fin d'année.

Au point de vue de l'affluence des touristes et de l'industrie hôtelière, l'année 1895 est certes une des meilleures, sinon la meilleure de la dernière décade et nous sommes convaincus que si l'on pouvait s'abonner à une série d'années semblables, l'an de grâce 1896 aurait plus d'abonnés que toutes les feuilles grandes et petites, y compris certains journaux étrangers, créées pour favoriser le mouvement des étrangers en Suisse. Mais les années se suivent et ne se ressemblent guère, à une vache grasse succède une vache maigre; c'est pourquoi nous voudrions reproduire ici un passage du discours prononcé par M. Tschumi à la réunion des hôteliers à Baden: „Il ne faut pas se laisser tromper par une amélioration passagère des affaires; il importe de ne pas nourrir de trop téméraires espérances, de ne pas se faire d'illusions; il faut se contenter d'un modeste progrès.“ Ces paroles renferment un conseil qu'on ne saurait trop mettre à profit. Il est de fait que les exigences toujours croissantes du public voyageur en ce qui touche le confort et l'élegance des installations intérieures et tout particulièrement les conditions hygiéniques, obligent pour ainsi dire l'hôtelier à s'assimiler les progrès réalisés, mais cela ne veut nullement dire que certains établissements qui se trouvent dans une position privilégiée, voire même exclusive, et dont les prix sont proportionnés aux avantages offerts, doivent être imités à tous égards, sauf précisément en ce qui concerne ces prix. S'il est déjà très difficile à un grand nombre d'hôtels de satisfaire aux exigences en matière d'hygiène et d'introduire les perfectionnements qui surgissent continuellement dans ce domaine et qu'aucun homme avisé ne saurait ignorer, plus d'un court à sa ruine qui se figure devoir, sans pour cela relever ses prix en conséquence, ouvrir toutes grandes les portes de son établissement au luxe fastueux qui se répand de plus en plus dans les hôtels.

Il est vrai que dans beaucoup de cas la concurrence indique la voie à suivre, mais cette voie conduit souvent à un budget de dépenses extraordinairement élevé, sans que les recettes augmentent d'une manière équivalente. Un hôtel bien dirigé, possédant une cuisine soignée, des pièces simples, mais où l'on se sent à son aise, est aujourd'hui encore chose hautement appréciée par les voyageurs; ainsi donc tout capital affecté au besoin à obtenir ce résultat, ne constituera point une dépense improductive ou faite en pure perte, mais bien plutôt un placement rémunérateur au grand déplaisir du concurrent qui cherche à atteindre le même but par la seule apparence extérieure; c'est pourquoi nous le répétons: „Que chacun se contente d'un modeste progrès!“

Et que chacun aussi, au début de l'année qui vient de s'ouvrir, s'inspire de ce sage principe! Nous le souhaitons vivement et adressons à tous

nos meilleurs vœux de Nouvelle-Année.

Offizielle
Nachrichten.

Nouvelles
officielles.

Neujahrsgratulationen.

Schon vor vier Jahren ist in unserem Mitgliederkreise ein Anfang gemacht worden, sich durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an die fachliche Fortbildungsschule von den ceremoniellen Neujahrsgratulationen zu entbinden. Wir laden nun unsere Herren Kollegen auch dieses Jahr ein, zu gleichem Zwecke einen beliebigen grossen oder kleinen Beitrag zu Gunsten obgenannter Schule, welche diesen Herbst ihren dritten Kurs begonnen hat, an die Redaktion der „Hôtel-Revue“ in Basel einzusenden.

Die Spender werden in der „Hôtel-Revue“ veröffentlicht und betrachten sich diese damit von der Versendung von Neujahrsgratulationskarten entbunden.

Luzern, den 5. Dezember 1895.

Schweizer Hotelier-Verein,
Der Präsident:
J. Döpfner.

Souhaits de Nouvelle-Année.

Il y a quatre ans déjà, un certain nombre de nos sociétaires s'étaient décidés à se libérer de l'usage cérémonieux des félicitations du Jour de l'An moyennant le versement volontaire d'un montant quelconque à l'Ecole professionnelle. Cette année également nous croyons devoir inviter nos chers Collègues à bien vouloir envoyer à la Rédaction de l'„Hôtel-Revue“ toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de cette pratique institution, qui a ouvert cet automne son troisième cours.

Les noms des donateurs seront publiés dans l'„Hôtel-Revue“ et ces derniers peuvent, grâce à leur subside, se regarder comme exonérés de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année.

Lucerne, le 5 décembre 1895.

Société Suisse des Hôteliars,
Le Président:
J. Döpfner.

Vom 6. Dezember bis zum 3. Januar eingegangen:
Reçu du 6 Décembre au 3 Janvier:

Herr Armleder A. R., Genf	Fr. 10
„ Amsler, Sohn, Hotel Adler, Solothurn	5
„ Baudère A., Hotel de la Ville, Bulle	5
„ Belva A., Hotel du Parc, Lugano	20
„ Berner F., Hotel Euler, Basel	20
„ Bindschedler R., Hotel Löwen, Winterthur	15
„ Boller J. & Söhne, Hotel Victoria, Zürich	20
„ Bon A., Hotel Rigi-First	15
„ Bossard-Ryf, Hotel Felseweg, Zug	10
„ Braun F. Ch., Hotel Richemond, Genf	10
„ Breuer G., Hotel Breuer, Montreux	10
„ Cattani Ed., Hotel Titlis, Engelberg	20
„ Christen E., Comestibles, Basel	20
„ Degiacomi, Neues Stahlbad, St. Moritz-Bad	20
„ Döpfner A., Hotel Beau-Rivage, Interlaken	10
„ Döpfner J., Hotel St. Gotthard, Luzern	20
„ Eberle J. & A., Hotel Axenstein, Axenstein	20
„ Eisenmann, Hotel Prinz Carl, Heidelberg	10
„ Elskes A., Hotel Bellevue, Neuchâtel	20
„ Erne M., Hotel Schrieder, Basel	10
„ Ettenberger, Buffet, Bregenz	10
„ Flück C., Hotel Drei Könige, Basel	20
„ Gaiser-Flohr, Hotel Palmiers, Montreux	10
„ Giger J., für Hotel du Lac, St. Moritz-Bad	20
„ Goerger D., Hotel National, Genf	20
„ Golden H., Hotel Schwert, Zürich	10
„ Grünig, Hotel Krone, Schaffhausen	5
„ Gurtner-Kernen, Hotel des Alpes, Mürren	20
„ Gyr-Tanner K., Hotel Pfauen, Einsiedeln	20
„ Hafen-Muessli, Hotel du Lac, Neuchâtel	20
„ Häfeli, Hotel Schwanen Luzern	20
„ Haerlin F., Hotel Bellevue, Thun	20
„ Hauser Gebr., Hotel Schweizerhof, Luzern	20
„ Helmsauer, Hotel Beau-Regard, Lugano	10
„ Wwe. Hirschy, Hotel Interlaken, Interlaken	20
Herr Huber-Müller J., Hotel Krone, Solothurn	20
„ Hug H., Hotel Sonnenberg, Engelberg	20
„ Illi K., Kurhaus Weissenstein	5
„ Kaiser L., Hotel Anker, Rorschach	10

Uebertrag n 590

Herr Kienberger J., Hotel Quellenhof, Ragaz	Uebertrag Fr. 590
„ Kirchner L., Hotel Steinbock, Chur	10
„ Kottmann Soolbad Schützen, Rheinfelden	20
„ Kracht C., Hotel Baur au Lac, Zürich	20
„ Kraft & Wieland, Hotel Bernerhof, Bern	20
„ Lichtenberger, Hotel St. George, Interlaken	10
„ Liebler R., Hotel Kurhaus, St. Moritzbad	20
„ Liebler L., Grand Hotel, Cannes	20
Wwe. Lutz W., Hotel Kraft, Basel	10
Herr Mader R., Hotel Walhalla, St. Gallen	10
„ Matti J., Hotel Falken, Thun	10
„ Matthis, Hotel d'Angleterre, et Hotel de la Ville de Paris, Strassburg	20
„ Menge H., Hotel Bellevue, San Remo	20
„ Meister J., Schweizerhof, Zürich	10
„ Mislin A., Hotel National, Zürich	20
„ Morlock F., Hotel Limmathof, Zürich	15
„ Müller C., Hotel Müller, Schaffhausen	20
„ Müller Familie, Hotel Adler, Flüelen	5
„ Müller G., Restaur. Bad, Bahnhof, Basel	5
„ Müller W., Hotel Belvédère, Interlaken	10
„ Neubrand, Hotel Continental, Montreux	10
„ Niess W., Hotel Victoria, Genf	10
„ Obermayer C., Hotel Hof Ragaz, Ragaz	10
„ Oehlschlager W., Hotel Stadthof, Zürich	10
„ Oesch-Müller, H. Jungfraublick, Interlaken	20
„ Oeschwald M., Insel-Hotel, Konstanz	10
„ Otto P., Hotel Victoria, Basel	15
„ Pasche frères, Hotel Crochet, Bex	10
„ Pfyffer & Cie., Hotel National, Luzern	20
„ Pohl F. A., Hotel Bellevue, Zürich	15
„ Regli, G., Hotel Rigi, Luzern	10
„ Reiss F., Hotel Montfleury, Territet	10
„ Riedweg A., Hotel Victoria, Luzern	10
„ Ritter Emil, Hotel Gibbon, Lausanne	20
„ Rochedieu, Hotel Beau-Rivage, Montreux	10
„ Saft R. B., Grand Hotel, Baden	20
„ Sailer Ch., Hotel de la Poste, Genf	10
„ Schieb J., Grand Hotel, Territet	25
„ Schmidt A., Hotel Beau-Site, Lausanne	15
„ Schnack P., Hotel Axen-Fels	15
„ Schwarz C., Hotel du Pont, Vevey	10
„ Spatz J., Hotel de Milan, Mailand	20
„ Spillmann & Sicker, Hotel du Lac, Luzern	20
„ Springer J. M., Wasserburg a. Bodensee	10
„ Steger F., Hotel Schweizerhof, Arosa	5
„ Strübin & Wirth, Schweizerhof, Interlaken	20
„ Sutter C., Hotel Quirinal, Rom	15
„ Truttmann-Oesch, Hotel Fréjenhof, Thun	10
„ Unger-Donaldson Th., Hotel Bellemont, Montreux u. Hotel Victoria, St. Beatenberg	10
„ Waeber E., Hotel des Alpes, Bulle	10
„ Waelly A., Kurhaus, Magglingen	10
„ Wegenstein F., Schweizerhof, Neuhausen	20
„ Wehrle G., Hotel Central, Basel	5
„ Zähringer Ad., Hotel des Balances, Luzern	10
„ Ziegler W., Hotel Trois Rois, Vevey	5
„ Ziltener A., Hotel Schwert, Weesen	5

Total Fr. 1325

Berichtigungen. In voriger Nummer soll es heissen: Herr Ettenberger, Buffet Bregenz 10 Fr. (statt 5 Fr.). Ferner: Herr Rochedieu, Hotel Beau-Rivage, Montreux (statt Interlaken).

Exposition Nationale Suisse à Genève.

Pavillon de l'Industrie hôtelière suisse.
(Communiqué)

Dans sa dernière séance, le Comité de l'Association du Pavillon de l'Industrie hôtelière suisse a décidé de confier à Monsieur Georges Flægel de Genève, la direction du Pavillon pendant la durée de l'Exposition.